

ALLOCUTION DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING, A L'OCCASION DE LA PRESENTATION DES LETTRES DE CREANCE DE M. EUGÈNE AIDARA, AMBASSADEUR DE CÔTE D'IVOIRE, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, JEUDI 16 NOVEMBRE 1978

« POLITIQUE ÉTRANGÈRE » « RELATIONS FRANCO - IVOIRIENNES » MONSIEUR
L'AMBASSADEUR, C'EST AVEC PLAISIR QUE JE REÇOIS AUJOURD'HUI LES LETTRES PAR
LESQUELLES LE PRÉSIDENT FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DE CÔTE D'IVOIRE, VOUS ACCRÉDITE AUPRÈS DE MOI EN QUALITÉ D'AMBASSADEUR
EXTRAORDINAIRE ET PLENIPOTENTIAIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE. VOUS
VENEZ DE RAPPELER AVEC DÉLICATESSE ET AMITIÉ LES LIENS SOLIDES TISSÉS ENTRE
NOS DEUX PAYS AU COURS D'UNE LONGUE HISTOIRE COMMUNE. LE PARTAGE DES JOIES
ET DES ÉPREUVES, LES SACRIFICES CONSENTIS POUR LA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ ET DE
LA DIGNITÉ DONNENT UNE DENSITÉ ET UNE QUALITÉ À DES RELATIONS QUI, AVANT
TOUT, SONT DES RELATIONS DU CŒUR. JE PEUX TÉMOIGNER DE L'EXCELLENCE DES
RAPPORTS FRANCO - IVOIRIENS EN ÉVOQUANT AVEC ÉMOTION LE SOUVENIR DE LA
MANIÈRE CHALEUREUSE ET FRATERNELLE AVEC LAQUELLE LE PEUPLE IVOIRIEN M'A
ACCUEILLI EN JANVIER DERNIER « 1978 » « DATE ». CE FUT POUR MOI UN MOMENT
INOUBLIABLE, CAR VENU RENDRE VISITE À UN PEUPLE AMI, J'AI ÉTÉ REÇU AU-SEIN
D'UNE FAMILLE. VOUS AVEZ ÉGALEMENT ÉVOQUÉ LES AFFINITÉS CULTURELLES, QUI
UNISSENT LES PEUPLES FRANÇAIS ET IVOIRIENS. ON NE SAURAIT TROP SOULIGNER, À
L'HEURE DE L'ACCELERATION DES ÉCHANGES DE TOUTE « NATURE » ENTRE LES PEUPLES
DU MONDE ENTIER L'ENRICHISSEMENT QU'IL A CONSTITUÉ POUR NOS DEUX PAYS
L'INTERPÉNÉTRATION DE NOS CULTURES ET DES VALEURS HUMAINES DE NOS
CIVILISATIONS. À CET ÉGARD, NOS RELATIONS DOIVENT ÊTRE UN EXEMPLE DE LA
COOPÉRATION HARMONIEUSE QUI PEUT S'ÉTABLIR ENTRE PAYS QUE L'HISTOIRE, LA
GÉOGRAPHIE ET UN NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DIFFÉRENT
POURRAIENT SÉPARER, MAIS QUI GRÂCE À LA VOLONTÉ, LA SAGESSE ET LE CŒUR DES
HOMMES MONTRENT QUE LOIN DE S'OPPOSER NOS CIVILISATIONS SE FÉCONDENT
MUTUELLEMENT

—\

« POLITIQUE ÉTRANGÈRE » « RELATIONS FRANCO - IVOIRIENNES » AUSSI, LA RICHE
EXPÉRIENCE QUI EST LA NOTRE DANS LE DOMAINE DE LA COOPÉRATION CONSTITUE-T-
ELLE UN ACQUIS FONDAMENTAL DE NOS RELATIONS. ELLE PERMET DEPUIS VINGT ANS,
À DE NOMBREUX FRANÇAIS, S'ASSOCIANT À L'EFFORT DES IVOIRIENS, DE PARTICIPER À
LA CONSTRUCTION DE VOTRE PAYS. CÉPENDANT, CETTE ACTION, MONSIEUR
L'AMBASSADEUR, CONDUITE DANS LE RESPECT SCRUPULEUX DE NOS SOUVERAINETÉS
N'AURAIT PAS OBTENU LES SUCCÈS ÉCONOMIQUES QUE L'ON SAIT, SANS LA SAGESSE
DU PRÉSIDENT HOUPHOUËT-BOIGNY ET LA CLAIRVOYANCE DE SES CHOIX. À L'INVERSE
DE BEAUCOUP D'AUTRES, IL A EN EFFET SU ASSÉOIR D'ABORD LES FONDEMENTS DE

VOTRE ECONOMIE SUR LA TERRE, SOURCE DE VIE ET FACTEUR D'EQUILIBRE. L'EXEMPLARITE DE NOS RELATIONS S'EXPLIQUE AUSSI PAR L'IDENTITE DE NOS PREOCCUPATIONS DANS LE DOMAINE INTERNATIONAL. LA COTE_D_IVOIRE ET LA FRANCE SAVENT QUE LA DIGNITE DES HOMMES NE PEUT ETRE FONDEE QUE SUR L'INDEPENDANCE DES ETATS ET LE PROGRES DES PEUPLES. CETTE INDEPENDANCE SUPPOSE LE RESPECT DE TROIS PRINCIPES : QUE CHACUN RESTE SOI-MEME, FIDELE A SA CULTURE ET A SON AUTHENTICITE & QUE CHACUN SE CONSACRE A SON DEVELOPPEMENT SELON LA VOIE QU'IL A DEFINIE, AVEC, S'IL LE SOUHAITE, L'AIDE DES PAYS AMIS, A L'INTERIEUR DES FRONTIERES QUE LUI ONT LEGUEES L'HISTOIRE ET LA DECOLONISATION & QUE CHACUN, RESPECTUEUX DES CHOIX POLITIQUES DES AUTRES, AIT LA VOLONTE DE RECOURIR AU DIALOGUE ET A LA NEGOCIATION LORSQUE SURGIT UN DIFFEREND. QUANT AU DEVELOPPEMENT, LARGEMENT ENTAME PAR VOTRE PAYS, IL NE SERA CEPENDANT VRAIMENT ASSURE QUE LORSQU'UN ORDRE ECONOMIQUE PLUS JUSTE ET PLUS EQUILIBRE PRESIDERA AUX ECHANGES ENTRE LES PAYS INDUSTRIALISES ET LES AUTRES. CE SONT LA LES OBJECTIFS QUE POURSUIVENT NOS DEUX PAYS CAR ILS SONT L'UN ET L'AUTRE PERSUADES QUE CETTE POLITIQUE EST LA SEULE QUI PUISSE FAIRE AVANCER LA CAUSE DE LA PAIX ET CELLE DE LA JUSTICE

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - IVOIRIENNES ` MONSIEUR L'AMBASSADEUR, LA CONNAISSANCE PROFONDE ET ANCIENNE QUE VOUS AVEZ DE LA FRANCE PAR VOTRE GRANDE EXPERIENCE DIPLOMATIQUE, MAIS AUSSI, PAR LES LIENS PARTICULIERS QUI VOUS LIENT A NOTRE PAYS, VOUS PERMETTRONT, J'EN SUIS CERTAIN, DE REUSSIR DANS VOTRE HAUTE MISSION ET DE CONTRIBUER AINSI EFFICACEMENT A L'APPROFONDISSEMENT DE L'AMITIE ET DE LA COOPERATION ENTRE NOS PAYS. SOYEZ ASSURE QUE VOUS TROUVerez TOUJOURS AUPRES DE MOI-MEME ET DE MON GOUVERNEMENT L'ACCUEIL LE PLUS OUVERT ET LE PLUS ATTENTIF, AVEC LA VOLONTE CONSTANTE DE VOUS AIDER DANS VOTRE MISSION. JE VOUS PRIE DE BIEN VOULOIR RENOUVELER A SON EXCELLENCE LE PRESIDENT FELIX HOUPHOUET-BOIGNY, QUE J'AI EU LE PLAISIR DE RENCONTRER IL Y A QUELQUES JOURS, L'EXPRESSION DE MA SINCERE AMITIE ET DE MA TRES HAUTE CONSIDERATION, AINSI QUE LES VOEUX QUE JE FORME POUR LE BONHEUR ET LA PROSPERITE DU PEUPLE IVOIRIEN

-\